" Le vaccin ne protège pas contre le covid, il m'a fallu de peu pour y passer. Même avec le vaccin, je n’ai pas échappé donc personne n'est à l'abri, pensez à vous et doublez de vigilance ! merci."

Recommandation

L’inefficacité perçue des vaccins et les difficultés d’accès/de distribution de ces derniers peuvent décourager les populations à se faire vacciner ou à compléter leur schéma vaccinal. Des activités régulières de proximité avec les communautés devraient être menées avant, pendant et après la vaccination afin de fournir des informations actualisées et transparentes à celles-ci.

Qu'en est-il

- **Selon l’OMS, il est établi que le vaccin contre la COVID-19 n’empêche pas d’attraper la maladie à coronavirus, mais évite de développer les formes graves.**
- **Il est important de savoir qu’une personne vaccinée à de 3 à 4 fois moins de risque d’attraper la maladie que celle qui ne l’est pas.**
- **La durée de protection dépend du type de vaccins. La durée de la protection est augmentée avec des doses de rappel.**

Rooted in Trust

" Des centres ont été créés pour la prise en charge des patients. Mais aujourd'hui, certains affirment qu'ils sont obligés de payer eux-mêmes les médicaments."

Qu'en est-il ?

Des cas d'arnaques ou de vols ont été rapportés et investigués récemment par les autorités compétentes. Mais aucune situation relative à l'attribution de médicaments. Dans une entrevue accordée en février 2022, le Dr Aboubacar Sidiki Dramé, Médecin-Biologiste, point focal COVID-19 à l'hôpital du Mali, rappelle que dans la grande majorité des cas, c'est l'hôpital ou la structure de santé qui prend en charge les médicaments anti-COVID sur le fonds mis à disposition par l'État, sauf en cas de rupture de stock de médicaments contre la COVID-19, d'impayés des pharmacies ou de recours à des médicaments pour traiter des pathologies préexistantes.

Recommandations

- Établir ou renforcer les systèmes d'alerte et les protocoles appropriés permettant aux travailleurs humanitaires et sanitaires ainsi qu'aux communautés de signaler des situations problématiques. L'établissement d'un mécanisme de retour d'information sûr et réactif pour le traitement des plaintes est une bonne pratique pour renforcer la redevabilité envers les populations affectées dans la réponse sanitaire.

- Organiser des visites de représentants communautaires dans les centres pourrait être une option pour rassurer les communautés sur les bonnes pratiques suivies par les agents de santé.

Rooted in Trust